

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA  
SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N<sup>o</sup> 05-01**

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 13 janvier 2005. M<sup>me</sup> Norine Smith, du Canada, présidait la séance, alors que MM. José Manuel Bulás et Jerry Clifford représentaient respectivement le Mexique et les États-Unis. Le président du Comité consultatif public mixte (CCPM), M. Arturo Duran, représentait ce comité, et le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, le Secrétariat. La secrétaire du Conseil, M<sup>me</sup> Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat.

**Point 1 Présentation des participants et examen de l'ordre du jour et des objectifs de la réunion (y compris les comptes rendus du directeur exécutif et du président du CCPM)**

Les représentants suppléants échangent leurs vues sur les préparatifs de leur prochaine réunion. Tous trois conviennent qu'il leur faudra mener d'autres consultations à l'interne, mais se disent confiants que la réunion donnera lieu à des travaux approfondis. Ils confirment que cette prochaine réunion se tiendra les 27 et 28 janvier 2005 à Los Cabos.

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire.

Le directeur exécutif, M. Kennedy, déclare que le Secrétariat a récemment mené des consultations et discussions initiales dans les trois capitales sur les propositions de projet, et ce, dans le cadre de réunions avec les représentants suppléants et leur personnel. Il se réjouit de la tenue de la réunion de Los Cabos et dit espérer que les Parties pourront y approuver le programme et le budget de la CCE. Il précise que le Secrétariat est prêt à appliquer le programme de travail pour 2005.

Le président du CCPM, M. Duran, déclare qu'il s'est rendu récemment à Montréal et a pu y rencontrer de façon informelle le directeur exécutif et le directeur des programmes de la CCE. Il mentionne que cette réunion leur a permis d'examiner les propositions de projet et que le CCPM tiendra sous peu une téléconférence afin d'examiner ces propositions et formuler des observations à leur sujet. Il exhorte les Parties à approuver le plus tôt possible le programme et le budget de la CCE pour 2005 afin que le Secrétariat puisse commencer à le mettre en œuvre. Les représentants suppléants disent apprécier le point de vue du CCPM et invitent son président à faire parvenir les commentaires des membres directement au Secrétariat avant la tenue de la réunion de Los Cabos. M. Duran indique également que son Comité tiendra sa prochaine réunion au printemps, probablement au mois de mars, en prévision de la session ordinaire du Conseil. Il déclare également que le CCPM a l'intention d'améliorer ses relations avec le Conseil et les représentants suppléants et d'encourager un dialogue informel entre eux. Le représentant

suppléant américain, M. Clifford, accueille favorablement cette intention étant donné que son pays tient à renforcer sa collaboration avec le CCPM. En dernier lieu, M. Duran mentionne qu'il s'est donné pour objectif personnel de servir de pont entre le CCPM et les Parties.

### **Point 2 Aperçu de l'ébauche du Plan stratégique et de la situation budgétaire**

La présidente, M<sup>me</sup> Smith, invite un représentant du Secrétariat à présenter le budget révisé en date du 5 janvier, lequel fait état de deux scénarios pour la mise en œuvre des projets retenus par les spécialistes des Parties et pour lesquels le Secrétariat a élaboré des propositions en fonction des trois priorités énoncées dans la Déclaration de Puebla. Le représentant du Secrétariat explique que le budget est équilibré et tient compte des fonds disponibles, à savoir près de 3,2 millions de dollars. Le scénario budgétaire accéléré prévoit une mise en œuvre rapide des nouveaux projets tout en hâtant l'achèvement des activités courantes. Quant au scénario graduel, il permet d'achever les activités courantes dans un délai plus long et d'entreprendre plus lentement certaines des activités visées par la Déclaration de Puebla. Les représentants suppléants échangent leurs vues sur les deux scénarios budgétaires et conviennent que, compte tenu des travaux fructueux qui sont en cours et des ressources investies jusqu'à présent, il est préférable de retenir l'approche graduelle.

M<sup>me</sup> Smith déclare que les Parties pourraient examiner l'avenir des groupes de travail en fonction du nouveau plan opérationnel, et suggère d'inciter ces groupes à réaliser, entre Parties, tous les travaux que ne peut accomplir la CCE. Elle préconise également que celle-ci serve principalement de tribune aux groupes de travail afin qu'ils puissent échanger leurs compétences et examiner des stratégies et des méthodes de mise en œuvre des projets. Les représentants suppléants mexicain et américain se disent en accord avec le point de vue de M<sup>me</sup> Smith, mais ce dernier, M. Clifford, déclare qu'il devra mener des consultations internes avant de prendre un engagement à cet égard. Les trois représentants suppléants s'entendent toutefois pour que les groupes de travail se réunissent au moins deux fois en 2005, et qu'ils leur rendent compte à la fin de l'année de leurs priorités et activités ainsi que des résultats qu'ils ont obtenus.

### **Point 3 Examen des propositions de projet et des activités courantes**

Les représentants suppléants échangent leurs vues sur les propositions de projet présentées par le Secrétariat. Le représentant mexicain, M. Bulás, demande au Secrétariat de donner des éclaircissements sur le processus de consultation qu'il a entrepris, particulièrement avec les groupes de travail, en vue d'ébaucher ces propositions. Le directeur exécutif, M. Kennedy, mentionne que le Secrétariat n'a consulté que les Parties et leur équipe de spécialistes, et qu'il transmettra une note explicative aux Parties vers le 17 janvier afin de leur exposer les principales justifications et implications des deux scénarios budgétaires. M. Bulás ajoute que les Parties transmettront au Secrétariat les observations qu'elles recevront de leurs spécialistes sur les propositions de projet ainsi que les suggestions visant à appliquer au plus vite les nouvelles priorités. Il estime que le projet d'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités au Mexique doit être entrepris le plus tôt possible.

En ce qui a trait au domaine de l'information nécessaire à la prise de décisions, M. Bulás est d'avis que la CCE ne devrait pas entreprendre des travaux qu'ont déjà réalisés d'autres

organismes, notamment l'établissement du rapport sur l'état de l'environnement. Un spécialiste américain de l'information est d'avis que les autres projets cadrant avec le domaine de l'information n'offrent pas un système qui met ses différents éléments en relation et permet aux Parties d'accéder à l'information recueillie. Il estime que les activités de la CCE relatives à l'information doivent être repensées afin qu'elles permettent de mieux mesurer les résultats des programmes environnementaux et d'améliorer la gestion des ressources dont disposent les organismes qui se consacrent à l'environnement. De son côté, M. Clifford suggère de dresser un plan stratégique afin d'exprimer l'intérêt que les Parties portent à ce domaine. Dans un ordre d'idées plus général, M. Bulás se dit d'avis qu'il faut remanier les projets cadrant avec l'information nécessaire à la prise de décisions afin de répondre aux attentes des Parties. M. Clifford suggère de mettre graduellement terme au projet concernant le service d'information sur le droit et les politiques de l'environnement, mais M<sup>me</sup> Smith propose que l'avenir de cette activité soit examiné au cours de la téléconférence que tiendront les spécialistes de l'information le 14 janvier.

Au cours de l'examen des activités en cours, M. Clifford demande quel niveau de financement réclamera l'achèvement de la mise en œuvre des plans d'action régionaux nord-américains au cours des cinq prochaines années dans le cadre du programme de gestion rationnelle des produits chimiques. Un représentant du Secrétariat lui mentionne que cette mise en œuvre exigera chaque année à peu près le même niveau de financement qu'à l'heure actuelle.

M. Bulás déclare que les spécialistes mexicains du renforcement des capacités ainsi que de l'environnement et du commerce assisteront à la réunion de Los Cabos afin d'accélérer le processus d'approbation du programme de travail. M<sup>me</sup> Smith saisit l'occasion pour exprimer ses préoccupations quant au long délai dont le Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce a besoin pour examiner les projets dans ce domaine. M. Bulás mentionne que ce groupe tiendra une téléconférence le 18 janvier prochain. En prévision de cette téléconférence, les représentants suppléants demandent au Secrétariat d'élaborer trois propositions de projet sur les sujets suivants : la détermination des voies de pénétration des espèces envahissantes en Amérique du Nord, et l'évaluation et l'atténuation des risques dans ce domaine; les achats écologiques; les produits écologiques favorisant l'utilisation durable des ressources.

#### **Point 4    Autres questions courantes**

M<sup>me</sup> Smith suggère de tenir une discussion à Los Cabos au sujet de la prochaine session ordinaire du Conseil et d'examiner en même temps de quelle manière il serait possible de renforcer la participation des intervenants aux activités de la CCE dans le cadre du Plan opérationnel pour 2005 à 2007. M. Clifford appuie cette suggestion, et ajoute que le gouvernement américain a récemment sollicité l'avis de ses Comité consultatif national et Comité consultatif gouvernemental en ce qui concerne la participation du secteur privé aux activités de la CCE.

